

Je désire inscrire mon enfant aux mercredis aérés pendant le(s) trimestre(s) suivant(s)
(les inscriptions annuelles sont prioritaires, sous réserve de cas particuliers) :

- Premier trimestre (du 31 août au 21 décembre 2011 – 16 jours)
- Deuxième trimestre (du 11 janvier au 28 mars 2012 – 11 jours)
- Troisième trimestre (du 4 avril au 27 juin 2012 – 12 jours)
- Fréquentation ponctuelle (uniquement en complément - inscription sur place auprès de l'animateur responsable)

Mon enfant sera présent :

- Le matin entre 8h00 et 9h00 jusqu'à 13h30 (repas de midi compris)
- L'après-midi de 13h30 à 18h00
- La journée pleine entre 8h00 et 9h00 jusqu'à 18h00 (repas de midi compris)

Je souhaite payer le montant d'inscription par mois par trimestre

Comme pour tous les centres aérés du canton, la tarification se fait en fonction du revenu des parents.

Veillez entourer, dans le tableau de tarification, le tarif correspondant à votre/vos RDU et le nombre d'enfants de votre famille participant aux mercredis aérés.

N'oubliez pas de joindre une copie de/des l'attestation(s) RDU de votre groupe familial !

Ce document sera traité avec toute la discrétion voulue.

En cas de doute sur les éléments déclarés, la Commune peut exiger les pièces adéquates.

La facturation se fera dans le mois précédant le début de chaque trimestre, sur la base des tarifs désignés sur le tableau de tarification de votre/vos enfant(s). Pour les inscriptions ponctuelles, le montant journalier, majoré de Fr. 10,-- , est à verser directement auprès de l'animateur responsable le jour même.

En cas d'urgence, avertir la personne ci-dessous (en cas d'absence des parents) :

NOM et prénom :

Qualité (parents, amis, voisins...) :

Téléphone privé : prof. : portable :

Assurances :

Assurance maladie/accident de l'enfant :

Assurance responsabilité civile du représentant légal:

Renseignements médicaux :

Date du dernier rappel du vaccin tétanos

L'enfant souffre-t-il d'une maladie, d'une allergie ou d'un handicap particulier ? OUI NON

Si oui, le (la)quel(le) ?

Recommandations et remarques diverses :

Repas et régimes alimentaires (art. 6 du règlement) :

- Mon enfant suit un régime strict, attesté par le certificat médical ci-joint. Par conséquent, je m'engage à apporter un « panier-repas » chaque mercredi matin dans un récipient inscrit à son nom.

Mon enfant peut quitter le centre aéré seul à la fin de la demi-journée ou journée OUI NON

Je, soussigné-e, père, mère ou représentant légal, déclare avoir pris connaissance du règlement et des tarifs des mercredis aérés et certifie que les informations ci-dessus sont exactes.

Je m'engage à rappeler à mon enfant qu'il doit respecter les consignes données par l'équipe d'animation, ainsi que les règles de prudence habituelles.

Mon enfant s'engage à avoir une attitude respectueuse, tant envers les personnes que pour le matériel mis à disposition.

En cas d'urgence, j'autorise les responsables des mercredis aérés à prendre toute mesure nécessaire à la santé de mon enfant, y compris celles préconisées par le médecin consulté, soit le transfert aux urgences.

Je me déclare prêt-e à m'acquitter envers la Commune des sommes qu'elle aura déboursées pour les soins prodigués à mon enfant, y compris les frais de transport.

J'autorise mon enfant à être transporté par différents véhicules (cars, bus communaux) pendant les mercredis aérés.

J'autorise Je n'autorise pas
l'équipe d'animation à publier sur le site des mercredis aérés et/ou du Jardin d'aventures de Plan-les-Ouates, ainsi que sur d'autres publications (Rapport d'activités), des photos prises lors des activités et sur lesquelles figure mon enfant:

NOM _____ Prénom : _____

Date : _____ Signature : _____

Remarques éventuelles :

A annexer au présent formulaire :- copie de l'attestation RDU
- tableau de tarification dûment complété.